LE REFUS DE SOIN

➢ OBJECTIFS

Cette formation a comme objectif de :

Cette formation se donne comme objectif d'apporter, aux professionnels, les outils et méthodes de la démarche appropriée pour un meilleur accompagnement éthique professionnel des personnes âgées vulnérable en secteur sanitaire et/ou médicosocial dans la situation d'un refus de soin.

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité :

- Connaître et maîtriser le contexte législatif et règlementaire encadrant le refus de soin
- Connaître et maîtriser la démarche de relation d'accompagnement d'une personne en refus de soin
- Connaître et maîtriser les outils permettant de promouvoir une culture de bientraitance dans l'accompagnement d'une personne en refus de soin
- Connaître et maîtriser les outils permettant d'instaurer une démarche de prévention de situation de maltraitance avérée ou insidieuse par rapport au refus de soin

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP :
Contactez notre référent Handicap :
Didier LECLERC
06 51 67 97 10
didierleclerc@medicalys-formation.fr

MODALITE ET LIEU :
Formation présentielle en inter ou intra-entreprise

PREREQUIS :
Maitrise de la langue française

PREREQUIS TECHNIQUE :
Connexion internet (ADSL minimum) - Ordinateur

DUREE HORAIRE ET DATES :
2 jours ou 14 heures

PUBLIC :
Tout personne amenée à accompagner dans une relation de soin un patinet en établissement sanitaire et/ou médicosocial

NOMBRE DE PARTICIPANTS :
Mini 8 – Maxi 12

REF : OGF.016

PROGRAMME DETAILLE :

JOUR 1 :

Les textes législatifs et règlementaires autour du « Refus de soin »

- Les droits fondamentaux des malades : Protection de la santé. Dignité et respect de la personne. Information et consentement. Citoyenneté. Autonomie. Dépendance
- Les textes législatifs et règlementaires : Droits des malades. Consentement éclairé. Droit à l'information.
- Définition des concepts de maltraitance et de bientraitance, de vulnérabilité, de fragilité, de handicap, d'autonomie et de dépendance
- Compréhension en secteur sanitaire ou médicosocial le concept de « refus de soin » dans le contexte législatif et règlementaire. Entre refus d'aide et refus de soin.
- Organisation des soins et maltraitance en institution et à domicile.
- Responsabilité du soignant dans l'accompagnement du refus de soin
- Vis-à-vis du résident
- Vis-à-vis de la famille
- Vis-à-vis de l'équipe pluridisciplinaire et de l'institution
- Objectif et devoir du soignant accompagnant une personne vulnérable

Le refus de soin : entre maltraitance insidieuse et une culture de bientraitance

- Connaissance de la personne âgée : son histoire, son rythme, sa personne
- Les situations principales engendrant un refus de soin
- Les acteurs engagés dans le refus de soin
- Du refus d'aide au refus de soin : sens, symbolique, étiologies, impact et conséquences de chaque concept.
- Une communication pertinente et appropriée entre tous les acteurs du soin : la personne âgée vulnérable, la famille, les professionnels de santé. Les personnes ressources
- Les outils permettant d'accompagner le refus de soin : les textes, la démarche éthique, Les analyses de pratiques, le projet individualisé et le travail pluridisciplinaire, les comités d'éthique. Les outils proposés par l'HAS et l'ANESM : Bonne pratiques, recommandations.
- Les personnes atteintes de troubles cognitifs. Les personnes sous tutelle.
- La place règlementaire des familles dans la gestion du refus de soin : de l'autorisation à la collaboration

JOUR 2 :

La démarche d'accompagnement du soignant confronté au refus de soin

- Le respect du droit : de la sécurité sanitaire au respect des volontés de la personne vulnérable
- L'analyse contextuelle et situationnelle d'un refus de soin
- La communication construite avec le résident, la famille et l'équipe pluridisciplinaire
- Posture de communication pour le soignant et l'équipe
- Accompagner la souffrance et l'agressivité surgissant des situations de refus de soin
- Posture du soignant
- L'apport analytique de l'argumentaire éthique : L'altérité de Levinas. La sollicitude de Ricoeur. L'Approche Centrée sur la Personne (ACP) de Carl Rogers.
- Accepter le refus de soin : quel impact sur le soignant, sur l'équipe, sur la gestion de l'équipe et son organisation.
- De la perte de temps au gain de temps dans la gestion d'un refus de soin
- De l'adaptation à l'anticipation : Agir sur le terrain par analogie, avec distance et distanciation
- Gérer les émotions et travailler sur soi. Le transfert, la procédure, l'injonction paradoxale.
- La pression de l'organisation des services de soin : Quelle place pour la réorganisation et la singularité de l'accompagnement du refus de soin
- La place des techniques non médicamenteuses dans l'accompagnement des situations de refus de soins
- Place de la formation et de l'information des résidents, des familles et des professionnels dans une gestion pertinente et appropriée des situations de refus de soin

METHODES PEDAGOGIQUE ET IDENTIFICATION DES AXES DE TRAVAIL :

- Alternance d'apports méthodologiques et de mises en pratique à partir des outils existants dans les établissements
- Travail de recueil d'informations et de document en inter session.
- Échanges, travail en sous-groupe sur la formalisation de documents et supports
- Réponses aux questions clés

EVALUATIONS

- Evaluation de niveau préformation par qcm
- Evaluation de l'atteinte des objectifs visés à travers un qcm
- Evaluation de la satisfaction à chaud à travers un questionnaire est réalisée « à chaud » de manière individuelle,
- En groupe de manière orale et en présence - si possible - d'un représentant de la structure.
- Une synthèse des points clefs est rédigée par le formateur à la fin de la formation à l'attention du Directeur de la structure
- A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera remis aux stagiaires ayant effectué l'intégralité de la formation.
- Une évaluation à froid sera envoyé à 90 jours à la direction de la structure et/ou aux apprenants si nécessaire
- Bilan avec le formateur en fin de formation

PROFIL DE L'INTERVENANT

- Est animée par un Formateur cadre de santé, Master 2 du médico-social

MATERIEL :

- PC portable
- Ecran
- Power point
- Paper Board

(Formation dans votre établissement possible si le nombre de stagiaires est suffisant)

TARIF DE LA FORMATION SUR DEVIS – DETAIL DANS LA CONVENTION DE FORMATON

SAS MEDICALYS FORMATION

27 Route de Cannes – 06650 OPIO
Tél : 09.80.42.18.53
@ : direction@medicalys-formation.fr
SIRET : 902 283 340 000 13
APE : 8559 A
Numéro de Déclarant d'Activité de Formation Professionnelle :
93 06 09371 06
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Certification Qualiopi N°QUA-21060103

Elaboration du document	Validation du document
Didier LECLERC OGF.016 2022-1	Didier LECLERC – Président Validé le 01/02/2022